

N°161

JUILLET/AOÛT 2016

LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'AVIGNON

# AVIGNON ACTUALITÉS

## Jérémy AZOU aux JO La belle saison du sport avignonnais

© Béatrice Michel

AVIGNON

avignon.fr



# Un été à Avignon : faites le plein d'émotions

Faites le plein d'émotions sous les étoiles, baignez-vous en famille, visitez les musées, pratiquez le foot ou le basket, profitez d'une sortie en mer : de 12 à 25 ans, à Avignon l'été est à vous !

**P**our la deuxième année consécutive, la Ville met en place un dispositif qui permet aux jeunes qui ne partent pas en vacances de s'occuper du matin jusqu'au soir, et de pratiquer de nombreuses activités. Les jeunes de 12 à 17 ans seront accueillis au

stade nautique de Saint-Chamand du lundi au vendredi où de multiples animations leur seront proposées. Il suffit juste de s'inscrire, c'est gratuit ! Outre la baignade et les jeux sportifs sur site (lire les témoignages ci-dessous), des sorties en mer seront orga-

nisées pour les familles. Enfin, face au succès rencontré l'an passé, la municipalité reconduit les séances de cinéma en plein air, une occasion formidable de faire le plein d'émotions sous les étoiles ! De sacrées soirées en perspective...



## Cinéma sous les étoiles

Toutes les émotions sur grand écran en plein air !  
**Gratuit**

Possibilité d'apporter un pique-nique

### JUILLET

**mercredi 13**  
séance 21 h 30  
Clos de la Murette  
Rue Diane de Poitiers  
**Film : Rio 2**

**mercredi 20**  
séance 21 h 30  
Clos de Massillargues  
48-58 chemin de Massillargues  
et 68 route de Morières  
**Film : De toutes nos forces**

## Été 2016

### Mohammed 12 ans

Accompagné de ses frères Mérian, Younès et Ilyès et de sa mère Nounja, Mohammed fréquente régulièrement le stade nautique de Saint-Chamand, ouvert depuis le 2 juillet. « Je suis venu l'année dernière au mois d'août. Cette année, ça démarre en juillet donc je

profite dès maintenant. L'eau de la piscine est rafraîchissante, surtout en ce moment ! C'est une bonne idée de proposer ça pendant les vacances. Avec mes frères, on va venir dès qu'on peut ».

### Sofiane 23 ans, animateur



« Avec Fayçal, l'autre animateur présent sur le site, nous prenons en charge les enfants quand ils sont hors du bassin, on leur propose différentes animations sportives comme le beach volley, le badminton ou le foot. C'est à la carte. Ce sont les enfants qui choisissent. Il y a aussi une pataugeoire avec des fontaines qui permet aux plus petits de se rafraîchir. Je rappelle que l'accès à la piscine et aux activités est totalement gratuit ».

### Enzo 18 ans, surveillant de baignade



« Nous sommes 3 surveillants de baignade en alternance avec Vladimir et Jean-François. Nous sommes là pour veiller à ce que tout se passe bien pour les enfants. Attention ! Ceux-ci doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte ».

**mercredi 27**  
séance 21 h 30  
Champ vert - derriere école des Olivades  
Quartier Sud Rocade  
**Film : Jurassic world**

### AOÛT

**mercredi 3**  
séance 21 h 30  
Parc Chico Mendès  
Quartier Pont-des-Deux-Eaux  
**Film : Les aventures de Tintin**

**mercredi 10**  
séance 21 h 30  
Jardin abbaye Saint-Ruf  
Avenue Moulin Notre Dame  
**Film : Avatar**

**mercredi 17**  
séance 21 h 30  
Pré du Curé  
Rue Paul Achard (derrière la Fabrica)  
**Film : Intouchables**

**mercredi 24**  
séance 21 h 30  
Rocher des Doms  
Montée Jean XXIII  
**Film : Le petit prince**



## Sorties à la mer en famille

**ATTENTION !** Chaque sortie doit faire l'objet d'une inscription.  
**Tarif** Gratuit pour les enfants, 1 euro par adulte. Prévoir son pique-nique. Enfant non accompagné non autorisé.

### Comment y aller ?

#### 3 départs de bus

Bus N°1, 9 h : Mairie de Montfavet - Square des Cigales  
 9 h 30 : place des Maraîchers - Saint-Chamand

Bus N°2, 9 h : Parking du lycée René Char

2 rue Pierre Auguste Renoir  
 9 h 30 : parking de la mairie annexe Nord-Rocade  
 106 Avenue de la Trillade

Bus N°3, 9 h : parking mairie annexe Nord

Avenue Jean Boccace  
 9 h 30 : place du marché Monclar (place de la Méditerranée)

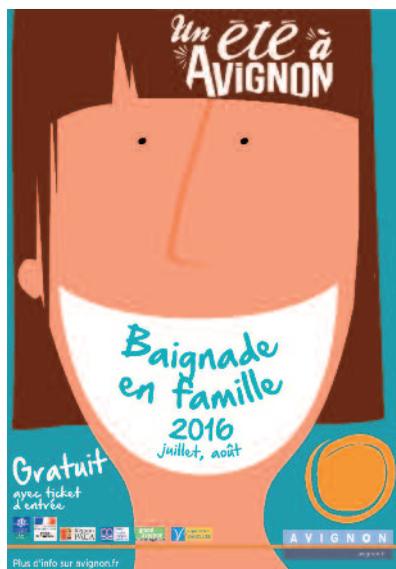
**Samedi 6 août**  
**Samedi 13 août**  
**Samedi 20 août**  
**Samedi 27 août**

**Les sorties famille de 9 h à 19 h**

### Comment s'inscrire :

À la mairie annexe de votre quartier ou au service des Centres sociaux/politique de la ville 74 boulevard Jules Ferry T. 04 90 16 32 37.  
 L'inscription doit être faite la semaine qui précède le samedi de la sortie.

## Baignade en famille Stade nautique Saint-Chamand



Saint-Chamand ou au service des sports chaque semaine. L'accès au site est réservé aux familles avec des enfants jusqu'à 14 ans maximum. Aucun enfant ne peut accéder au site s'il n'est accompagné d'un adulte.

### Du 2 juillet au 28 août

Du lundi au vendredi de 16 h à 19 h 30

Les samedis et dimanches de 11 h à 15 h 30 et de 16 h à 19 h 30  
 Stade nautique Saint-Chamand

### Nouveau

**un espace « jeux d'eau » ludique pour les plus petits (moins de 6 ans)**

**Possibilité de pique-nique tiré du sac sur place**

**Profitez du stade nautique de Saint-Chamand pour vous baigner gratuitement avec vos enfants !**  
 L'accès est gratuit sur présentation d'un ticket d'entrée à retirer en mairie de



## Soirées sport loisir juillet, août

**Jeudi 28 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

### AOÛT

**mardi 2 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Gymnase Gérard Philippe  
 Avenue Pablo Picasso - Pont-des-2-Eaux

**Jeudi 4 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 9 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Gymnase Chevalier de Folard  
 Avenue Chevalier de Folard

**Jeudi 11 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 16 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Gymnase Paul Giera et terrain multisports

1, rue Paul Achard

**Jeudi 18 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 23 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

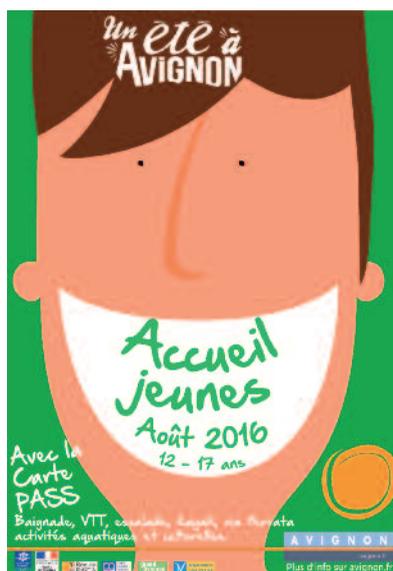
**Jeudi 25 - à partir de 19h**  
**Foot loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

### JUILLET

**mardi 19 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Gymnase Jean Brunet  
 51 Chemin de Malpeigné

**Jeudi 21 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Parc des sports Saint-Chamand  
 Avenue Pierre de Coubertin

**mardi 26 - à partir de 19h**  
**Foot Basket loisir**  
 Stade Pierre Baizet  
 Rocade Charles De Gaulle



## Accueil jeunes août

### 15 - 17 ans

Tous les lundis  
 15 h - 19 h : Accueil sur site choix des sorties, du bivouac de la semaine  
 Du mardi au vendredi  
 15 h - 19 h : Accueil sur site  
 9 h 30 - 18 h 30 sorties et/ou bivouac

### Comment s'inscrire et obtenir sa Carte Pass

Dossier d'inscription à retirer dans les mairies annexes, dans les centres sociaux ou au service Centres sociaux / politique de la ville ( 74 boulevard Jules Ferry - T. 04 90 16 32 37 ) au mois de juillet et août. Pour août, retrait possible au stade nautique - Dossier à retourner au service Centres sociaux / politique de la ville (juillet et août) et au stade nautique uniquement en août.

### Avec la Carte Pass accès libre du 1<sup>er</sup> au 26 août

Participation à toutes les activités :  
 Baignade, VTT, escalade, kayak, via ferrata, activités aquatiques et culturelles.

### Tarifs d'inscription

Tarifs de la carte Pass selon quotient familial  
 Moins de 401 10 €  
 De 401 à 600 15 €  
 Plus de 600 20 €

**Accueil jeunes**  
**Vivez vos vacances !**  
**Stade nautique - avenue Pierre de Coubertin**

### Vous avez entre 12 -14 ans

Du lundi au vendredi  
 14 h - 19 h : Baignade et activités sur site + choix des sorties  
 Du mardi au vendredi  
 Sorties sportives et culturelles à la journée



## Chemin des canaux

# Une voie verte déjà plébiscitée

Inauguré par Cécile Helle le 5 juin dernier, le chemin des Canaux, qui relie Avignon à Montfavet en modes doux, est emprunté chaque jour par de très nombreux Avignonnais. Les témoignages recueillis par Avignon Actualités reflètent la grande satisfaction des usagers.

« Agréable », « propre », « sécurisé », « sympa » : les adjectifs témoignent de l'écho particulièrement favorable reçu par le chemin des Canaux. Déjà très nombreux à le parcourir à vélo, à pied, en marchant, en joggant, seul ou accompagné, pour des déplacements de loisirs ou des trajets professionnels, les usagers le plébiscitent ! Inaugurée début juin par Cécile Helle (NDLR : le premier tronçon entre les remparts et l'avenue de Colchester), cette voie verte de 15 kms, large de 4 mètres, réservée exclusivement aux piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, rollers, touchera à terme 11 000 habi-

tants sur son trajet. Elle permet déjà à tous les Avignonnais de se réappropriier le canal et de faire de ses abords un extraordinaire terrain de loisirs. Comme le confirment les témoignages recueillis sur place (lire ci-contre), elle est déjà une voie privilégiée pour les déplacements quotidiens jusqu'au quartier Saint-Jean. Une autre section est en cours d'aménagement sur le quartier Est, de Colchester jusqu'à la polyclinique Urbain V. La voie sera finalisée en 2017 avec la liaison jusqu'au lycée René Char puis au rond point de la Sacristie, ainsi que le tronçon depuis le parc Chico Mendes au rond-point de Réalpanier.



## Tour des remparts : une voie verte pour mieux respirer le Festival !

Faciliter l'usage du vélo et de la marche à pied par des réalisations concrètes et un plan d'actions en dix points : tel est l'objectif du plan de développement des déplacements doux présenté au conseil municipal d'avril dernier. Fruit d'une volonté politique forte, ce plan ambitieux est mis en œuvre pour faire d'Avignon une ville plus apaisée, plus humaine et plus attractive. L'avènement du chemin des Canaux participe de cette démarche. La réalisation d'un itinéraire cyclable de 4,3 kms autour des remparts, avec la neutralisation du stationnement, témoigne également de ce changement.

## Phasage et financements

**Phase 1 :** Remparts - Rond point des Amandiers. Cette phase est réalisée en 2 tronçons.

Mai 2015 - novembre 2016 : Remparts - Avenue de Colchester.

Fin 2016 - 2017 : Avenue de Colchester - Rond point des Amandiers.

Le montant estimé des travaux s'élève à 2.400.000 € répartis entre différentes collectivités :

Ville d'Avignon (20%), Région, Département, Grand Avignon, État (dans le cadre de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) dont la Ville d'Avignon a été l'une des lauréates).

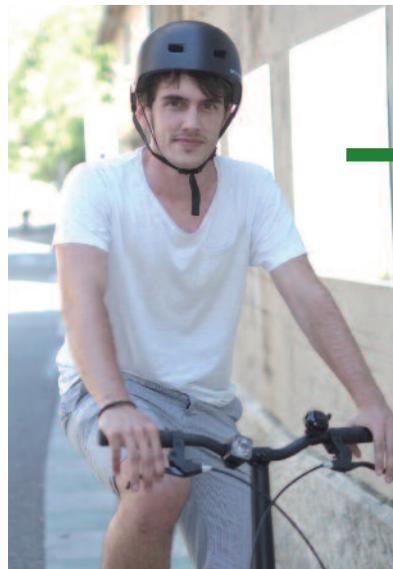
**Phase 2 :** Rond point des Amandiers - Agroparc - 2018

# Chemin des canaux



## Jacqueline, retraîtée

« J'habite à Saint-Jean, je roule à vélo en centre-ville depuis des années. Ce chemin des canaux, c'est très bien, je l'emprunte quotidiennement. Ce qui est moins bien et qui est à améliorer, ce sont les mobbylettes et les scooters qui l'utilisent, ainsi que quelques voitures qui enlèvent le poteau d'interdiction ».



## Davy, informaticien

« J'habite depuis un an la résidence derrière le CCAS et je travaille sur la Rocade. Chaque jour, je fais le trajet à vélo, et je reviens même chez moi de temps en temps pour la pause du midi. Pouvoir circuler en sécurité est très important pour un cycliste. Ce chemin des Canaux, qui démarre juste devant chez moi, est vraiment une aubaine ! D'ailleurs je vois beaucoup de monde qui l'emprunte, le matin, le midi et le soir. Je suis un nouvel arrivant sur Avignon mais je trouve qu'il faut développer les pistes cyclables. Il y a beaucoup trop de voitures autour des remparts et sur la Rocade ».



## Yoann, barman

« J'habite rue Loucheur et je prends ce chemin à vélo au minimum une fois par jour aller et retour, mais souvent deux ou trois fois, pour aller voir mes potes, pour aller en centre-ville ou même pour me rendre à mon travail près de la gare routière. C'est le jour et la nuit. Avant, ce chemin était plein de cailloux, on aurait dit Tchernobyl. Là c'est propre, agréable et sécurisé ».



## Léo, étudiant jogger

« J'adore, je cours sur le chemin des canaux presque tous les soirs. C'est un bon endroit pour faire du sport, j'apprécie le cadre naturel avec l'eau qui coule dans le canal, sans voiture pour me déranger, je peux enfin respirer. Je l'emprunte aussi pour aller voir mon grand-père qui habite résidence Montana ».



## Joël, cycliste

« J'emprunte le chemin des canaux plusieurs fois pas semaine, pour mes loisirs et pour faire les courses. J'aime bien ce chemin même s'il risque d'y faire très chaud cet été car cela manque un peu d'ombre. J'espère également que les différents utilisateurs arriveront à s'entendre »



## Galina, maman d'Alexandre

« Avec mon fils Alexandre qui est à l'école Saint-Jean, on emprunte ce chemin tous les jours à pied. C'est bien d'avoir de la place pour marcher et se promener. Le seul problème, ce sont les scooters qui passent de temps en temps ».



## Caroline, employée d'hôtel

« C'est très agréable, c'est la deuxième fois que je l'emprunte. C'est beaucoup plus sympa que le chemin que je faisais avant, par la route de Montfavet, pour aller de Saint-Ruf où j'habite, à Saint-Jean, où habitent mes grands-parents. Il n'y a pas de voitures, ça c'est vraiment bien ! Je pense même venir courir ici ».

## Christel, employée

« J'habite le quartier Stuart Mill, j'emprunte à vélo la totalité du chemin des canaux tous les jours, pour mon travail qui est sur la Rocade, mais aussi pour les loisirs et pour les courses, jusqu'au centre ville. Je trouve que l'endroit est joli. Avignon manque de pistes cyclables et je pense que cette voie verte est une bonne initiative de la part de la collectivité. »

# Réhabilitation de la prison Sainte-Anne : une exposition qui donne à voir la Ville de demain

Du 15 juillet au 24 septembre, l'exposition « Transformation » présente les projets retenus pour la réhabilitation de l'ancienne prison Sainte-Anne. L'occasion pour les Avignonnais de s'approprier ce projet « pluriel » qui redessine la ville de demain, mêlant logements intergénérationnels, activités commerciales et friche culturelle. Le lauréat sera connu fin septembre.

La Ville a lancé un appel à projets international pour créer, dans l'enceinte de l'ancienne prison Sainte-Anne, un pôle multifonctionnel ouvert sur le cœur de cité alliant logements, commerces et friche culturelle. Suite à cet appel à projet, 14 candidatures ont été reçues. Les candidats avaient constitué des équipes pluridisciplinaires comportant principalement un promoteur, des architectes et des bureaux d'études. Ils ont été sélectionnés par un jury

présidé par Cécile Helle le 22 janvier dernier. Composé d'élus de la Ville d'Avignon et de personnalités extérieures expertes pour cette consultation, le jury a retenu 5 équipes.

### Transformation

15 juillet - 24 septembre

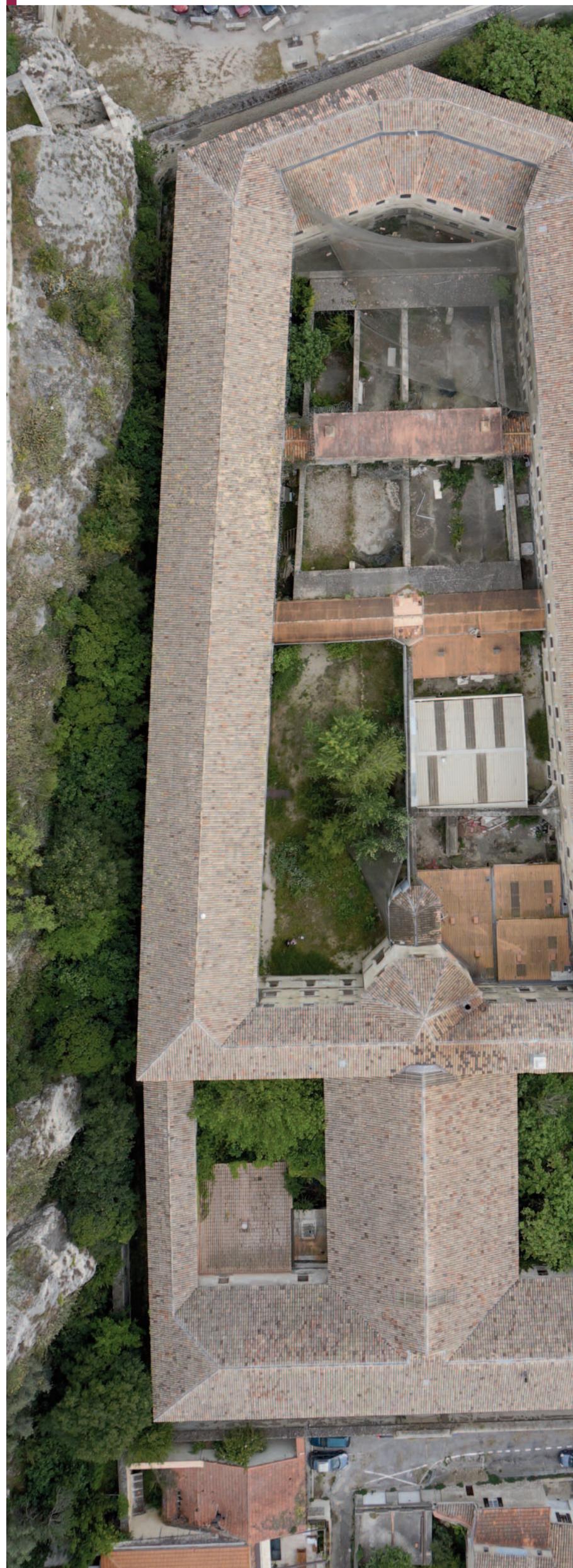
Bibliothèque Ceccano

Du lundi au samedi de 12h30 à 18h

fermé les 6, 13, 15, 20 et 27 août

*« L'idée de cet appel à projets est de pouvoir statuer sur des propositions variées et inventives pour ce lieu si particulier, en posant au préalable trois exigences. La première exigence concerne la qualité urbaine et architecturale du projet, avec une attention toute particulière portée à l'importance de l'intervention, dans les équipes d'opérateurs candidates, d'architectes de renom et qualifiés ayant déjà conduits ce type d'opérations à la fois atypiques et complexes. Seront également tout particulièrement étudiées, les propositions d'aménagement visant à réussir la parfaite intégration du projet dans son environnement immédiat - le quartier de la Banasterie - et au-delà dans la ville. La deuxième exigence porte sur l'innovation urbaine, visible au travers des pratiques résidentielles, économiques, créatives et sociales amenées à se développer au sein de ce nouveau lieu mais aussi par la prise en compte dans la réalisation immobilière, de propositions énergétiques et environnementales innovantes. La troisième exigence implique que l'opérateur retenu aura l'obligation de rétrocéder à la commune, une fois restauré et aménagé, le volume destiné à accueillir la friche artistique et culturelle.*

Cécile HELLE





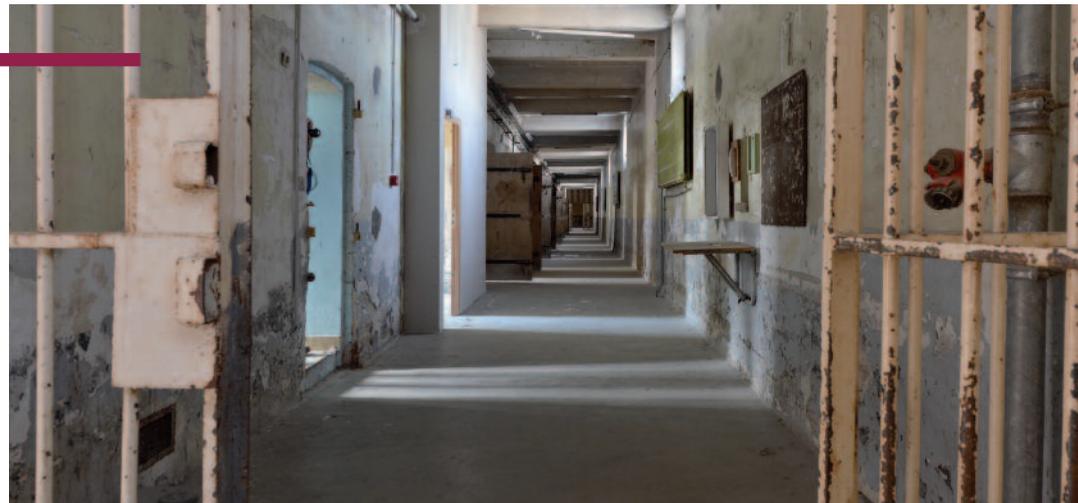
## Une exposition du 15 juillet au 24 septembre

Les candidats sélectionnés présentent leur projet par le biais de panneaux exposés à la bibliothèque Ceccano. Le lauréat sera connu fin septembre.



## Rappel historique

- Création de la Prison Sainte Anne à l'emplacement de l'hospice des insensés (Maison royale de santé) envisagée à partir de 1838
- 1861- 1862 : les aliénés sont transférés dans un nouvel asile construit au pied de Montdevergues à Montfavet
- 1862 : l'architecte du Département Joffroy est chargé du projet de construction d'une prison
- 1865 : début des travaux
- 1871 : fin des travaux
- Mars 2003 : désaffectation du site. Transfert de la prison dans le nouveau centre pénitencier du Pontet



## 11 000

C'est en m<sup>2</sup> la surface de l'ensemble de l'édifice. Cécile Helle souhaite qu'y soient réalisés des logements intergénérationnels, des logements T4 et T5, un espace de coworking, des commerces, une friche artistique et culturelle de 700 m<sup>2</sup> et une offre de stationnement (lire par ailleurs).

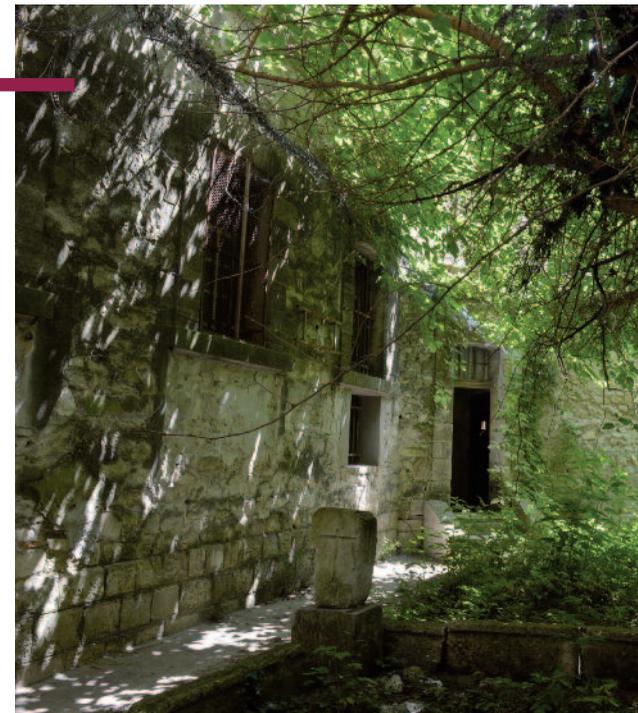


## Un bâtiment complexe et atypique

Deux remparts, l'un naturel (le Rocher des Doms), l'autre monumental (le rempart du XIV<sup>ème</sup> siècle) servent de double enceinte du côté ouest et nord. Le quartier de la Banasterie et l'ancienne chapelle des pénitents de la Miséricorde bordent le bâtiment du côté de la ville. L'aile du bâtiment administratif, avec le greffe, les bureaux et le logement du directeur, les parloirs, est située en façade sud et forme l'entrée. Le quartier des hommes est situé vers le Rhône, celui des femmes occupe le centre et donne de part et d'autre sur deux petites cours. La chapelle est située dans l'aile transversale. Plusieurs cours intérieures de différentes tailles sont aménagées entre les bâtiments pour servir de promenades aux détenus. Des postes et des passerelles d'étage permettent au personnel

de surveillance de contrôler les allées et venues. Un chemin de ronde entoure l'établissement tout le long de la deuxième enceinte.

- Le bâtiment pénitentiaire se développe sur une parcelle longue d'environ 140 mètres pour 60 mètres de large
- 10 454 m<sup>2</sup> environ de surface de plancher
- Le bâtiment a été construit « pour enfermer des individus » ce qui complique sa transformation en « lieu de vie »
- Le bâtiment n'est pas classé ni inscrit « monument historique ».
- La prison Sainte Anne est qualifiée dans le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) comme « immeuble à maintenir dont l'amélioration peut être imposée ».





## Actualités du mois

### Propreté

## De nouveaux sites de conteneurs enfouis

700 000 € ont déjà été engagés par la Ville pour l'enfouissement des conteneurs. 17 sites pour 59 colonnes sont d'ores et déjà en service dans l'ensemble des quartiers d'Avignon. 7 sites de 25 colonnes devraient « sortir de terre » d'ici la fin de l'année 2016.

**L**a campagne d'enfouissement des conteneurs, commencée en septembre 2014 se poursuit. Trois nouveaux sites ont été mis en service au mois de juin sur Montfavet : rue Félicien Florent (1 colonne ordures ménagères, 1 colonne tri sélectif, 1 colonne à verre), à proximité de

la salle des fêtes, rue des Lauriers d'Arles (1 colonne ordures ménagères, 1 colonne tri sélectif, 1 colonne à verre) et rue Corot (2 colonnes tri sélectif, 1 colonne à verre). À ce jour 17, sites pour 59 colonnes ont été réalisés qui permettent le dépôt des ordures ménagères, des déchets recy-

clables et du verre. L'objectif étant la disparition totale des bacs à roulettes collectifs sur la voie publique d'ici fin 2018.

Grâce à cette conteneurisation enterrée, les tonnages de verre collecté sur la Ville d'Avignon ont fait un bon de 10% entre 2014 et 2015.

## Les sites de conteneurs enfouis en service

### Quartier Ouest

Parking St Ruf croisement rue Jean Marie - Av. St Ruf sur trottoir face Theodore King - Impasse Laure de Noves angle Av. St Ruf - Avenue St Ruf / Bvd St Roch - Le Lavoir - OPH impasse Lescure - Montmajour - OPH rue Chanoine Arnavon - Bvd Gambetta - Parking angle rue Félix Monier et boulevard Eisenhower -

### Quartier Centre Ville

Place de l'Horloge Nord - n°6 rue des Grottes - Rue Rempart du Rhône - Rue Ninon Vallin - Placette Rue Guillaume Puy - Rue Violette

### Quartier Montfavet

Clos des Buissons Chemin du Cèdre - rue Félicien Florent - rue des Lauriers d'Arles -

Quartier Nord Rocade Rue Gabriel Biron - rue Antoine Peyrol (collège A. Mathieu) - 41 avenue Pierre Sémard devant ancien Crédit Agricole

### Quartier Nord

Avenue Boccace

**Pour les 17 sites déjà mis en service, la Ville a investi plus de 700 000 euros**

### Les prochains sites

Rue François Mauriac - Saint-Chamand (2 colonnes tri sélectif, 2 colonnes à verre)



### Tourisme - Taxe de séjour

## Avignon retenue parmi les 18 villes de France par AirBnB

**S**uite à plusieurs courriers envoyés par le Maire ces derniers mois, faisant suite à une réunion de travail avec les représentants de l'UMIH, les dirigeants de la première plate-forme communautaire de logements chez l'habitant « AirBnB » a annoncé qu'elle commencera la collecte et le versement de la taxe de séjour pour le compte des hôtes dans dix-huit nouvelles villes en France, son deuxième pays dans le monde, dont la ville d'Avignon,

dès l'été 2016. À partir du 1<sup>er</sup> Août 2016, Airbnb collectera donc automatiquement la taxe de séjour au nom des hôtes quand les voyageurs feront une réservation dans les villes suivantes : Aix en Provence, Ajaccio, Annecy, Antibes, Avignon, Biarritz, Bordeaux, Cannes, La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Saint-Malo, Strasbourg, et Toulouse.

C'est une bonne nouvelle pour les professionnels de l'hôtellerie de notre

ville car cette disposition remet de l'égalité de traitement entre tous les acteurs de l'hébergement hôtelier et particulier. C'est également une bonne nouvelle pour le tourisme avignonnais puisque cette taxe de séjour est destinée aux équipements et à la promotion touristique de notre cité. « *Je me félicite que la raison l'ait emporté et qu'une réponse positive ait été apportée à ma demande* », a déclaré Cécile Helle à l'annonce de cette décision.

## Exposition - Festival 70 ans de Comédie Française à la Maison Jean Vilar

**À** l'occasion de la présence de la Comédie Française au Festival d'Avignon avec « Les Damnés », l'exposition « Métamorphoses de la scène » retrace l'histoire de cette institution théâtrale.

En 63 maquettes, des années 1940 à aujourd'hui, de Christian Bérard, Georges Wakhévitch ou Suzanne Laliq, à André Acquart, Jean-Paul Chambas ou Eric Ruf, on assiste au passage du décor à la scénographie.

**Exposition ouverte tous les jours jusqu'au 30 juillet**

De 10h30 à 19h

Entrée : 5 €

Catalogue : 7,50 €

Forfait entrée + catalogue : 10€

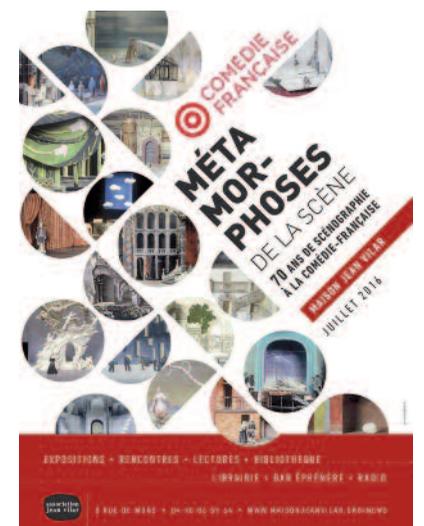
Maison Jean Vilar

8 rue de Mons (face à l'Hôtel de Ville) Avignon

Tél. 04 90 86 59 64

contact

[www.maisonjeanvilar.org/news](http://www.maisonjeanvilar.org/news)



## Cadre de vie - Nord Rocade

# Le parc Campo Bello retrouve des couleurs

Plus de 66 000 € de travaux paysagers ont été réalisés en 2015 et 2016.

**A**rrachage de massifs d'arbustes malades, démolition d'ouvrages en béton, plantations de 600 arbustes, remplacement de la clôture, reprise du cheminement et de la placette en stabilisé, réalisation du caniparc : poumon vert du quartier Nord-Rocade, la parc Campo Bello fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'embellissement de la part de la Ville. Ce réaménagement paysager se poursuit avec la création

d'un arboretum, un cheminement ludique en paillage naturel jalonné de panneaux explicatifs. Par ailleurs, un enduit sur le mur au Sud du parc va être réalisé et d'autres plantations d'arbres effectuées. Au total, en 2015 et 2016, la Ville aura engagé plus de 66 000 € de travaux sur le parc. Un embellissement qui a bénéficié de la réserve parlementaire de Michèle Fournier-Armand.



## Le détail des travaux

### 1<sup>ère</sup> phase :

Travaux effectués en 2015 pour un montant de 43 830 € TTC

- Arrachage de massifs arbustifs malades (pyrale du buis) abatage et dessouchage d'arbres
- Démolition d'ouvrages en béton
- Reprise du cheminement et placette en stabilisé (500 m<sup>2</sup>)
- Plantations de plus de 600 arbustes et 500 vivaces
- Remplacement de la Clôture Ouest et Nord
- Rénovation de la clôture barreaudée existante
- Réalisation du Caniparc

### 2<sup>ème</sup> phase :

Travaux prévus fin 2016 pour un montant de 22 380 € TTC

- Réalisation d'un arboretum (création d'un cheminement borduré et en paillage naturel, panneaux explicatifs)
- Plantation d'arbres + arrosage et entretien 1 an
- Réalisation d'un enduit sur le mur au sud du parc

## Jumelage

# Le Maire en visite à Sienne

**C**écile Helle a été reçue début juillet par le Maire de Sienne, Bruno Valentini, à l'occasion du Palio. C'était la première fois depuis 27 ans que le Maire d'Avignon se rendait dans la commune italienne, par ailleurs jumelée à Avignon depuis 54 ans. L'occasion pour le Maire d'Avignon

de réaffirmer les liens historiques et culturels qui unissent les deux cités patrimoniales et d'aborder des projets concrets. À ses côtés, Jacques Montaignac, adjoint délégué au tourisme, au rayonnement international et aux jumelages.



## Disparition

# Cécile Helle rend hommage à Chantal Lamouroux

**C**onseillère municipale déléguée à la vie associative, aux actions en faveur des personnes handicapées et aux enjeux de santé publique, conseillère communautaire, Chantal Lamouroux est décédée le 13 juin dernier des suites d'une longue maladie. Le Maire lui a rendu un vibrant hommage.

« Chantal était une femme de cœur, d'engagement, de fidélité et de loyauté pour les idées humanistes et de gauche pour lesquelles elle a combattu

toute sa vie durant. Son volontarisme pour Avignon, né de sa passion pour sa ville, ne s'est jamais démenti au cours de ce long chemin qu'elle a parcouru inlassablement, et dont je peux témoigner, nos parcours politiques s'étant confondus depuis de nombreuses années. Ce que je retiens de Chantal, c'est sa fidélité dans l'amitié, qui ne s'est jamais démentie. C'est assez rare en politique pour le souligner avec respect et sincérité. Ce n'est pas seulement un soutien politique et une ca-

marade de combat que j'ai perdu, mais avant tout une amie de longue date, une amie très chère à mon cœur.

Chantal Lamouroux a combattu jusqu'au bout cette terrible maladie, avec courage et détermination. Elle croyait tant en la vie, elle aimait tant cette vie, qu'elle a, pendant de longues années tenu tête à « son cancer ».

J'adresse à son mari Alain et à toute sa famille toute mon affection et mon amitié en ces moments si cruels pour eux ».

## Sports

# Marathon des Côtes du Rhône : les inscriptions se poursuivent

**L**e comité d'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du Marathon des Côtes du Rhône, organisé le dimanche 23 octobre 2016, a ouvert les inscriptions en ligne depuis la fin du mois de mai. Vous trouverez toutes les informations sur le site [www.planete-endurance.com](http://www.planete-endurance.com), partenaire

du Marathon. Un parcours pour trois formules : Marathon Solo, Marathon Duo ou Marathon en équipe de 4 ! Possibilité également de consulter la page Facebook Marathon des Côtes du Rhône.

## Compte administratif, culture et développement durable

Compte administratif 2015, subventions aux associations culturelles non conventionnées, appel à projets « Villes respirables en 5 ans », convention avec GrDF pour les compteurs communicants : tels sont les principaux points abordés lors du conseil municipal du 29 juin dernier.



### Compte administratif 2015

## L'assainissement des finances de la ville, une priorité pour Cécile Helle et son équipe municipale

Des dépenses de fonctionnement qui diminuent plus fortement que les recettes, un autofinancement en augmentation, des dépenses d'investissement qui demeurent élevées (33M€), un assainissement de la dette : le compte administratif 2015 marque une inversion de tendance malgré un contexte de baisse de dotations de l'État qui s'accroît par rapport à 2014.

Après une situation difficile en 2014, les recettes fiscales augmentent grâce à la progression du nombre de foyers fiscaux et de la population. Ainsi, le produit fiscal est en nette progression en raison de l'évolution physique des bases (+2,1% contre -0,4 % l'année dernière). Concernant les produits des taxes indirectes (occupation du domaine public, participations liées à l'urbanisation et à l'environnement, production énergétique et industrielle...), elles sont en progression de +1,1 M€ en 2015. Deux exemples sont significatifs : l'augmentation des droits de mutation traduit la reprise du marché immobilier et la taxe de séjour souligne la bonne saison touristique. Au chapitre des dépenses, les charges de personnel, contenues, constituent le principal poste de dépense de la ville (56,88%). **Les charges de gestion sont en baisse de 0,8% (- 1 M€ par rapport à 2014), ce qui n'était plus arrivé depuis 2009.** Du côté des achats, le poste est pour la première fois en diminution (-4%). L'enveloppe allouée aux associations évolue de manière responsable, avec une baisse globale des subventions de 11,9%, liée à une répartition plus juste. **À noter que la subvention au CCAS progresse de 4,8%, reflétant la priorité de la Ville en faveur de l'action sociale et en direction des personnes les plus fragiles.**

Sur le plan des investissements, le compte administratif 2015 fait appa-

raître un effort d'équipement qui reste particulièrement élevé, avec 33 M€. Parmi les choix forts opérés par la municipalité : la gratuité des activités périscolaires, la remunicipalisation de la restauration scolaire, la rénovation des écoles, les investissements réalisés en faveur des déplacements doux, la mise en accessibilité des équipements sportifs et culturels. L'autofinancement, qui progresse de nouveau et franchit la barre des 21M€, permet de financer les remboursements du capital de la dette et les investissements. Son redémarrage à la hausse traduit la bonne santé financière de la collectivité.

#### Une dette qui diminue

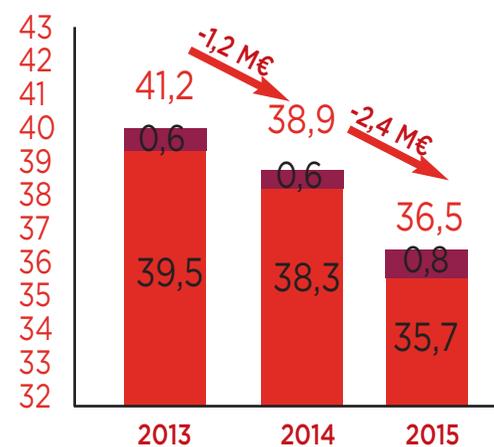
Enfin, dernier élément positif de ce compte administratif : une réduction de la dette totale, principalement due à une forte réduction du recours au crédit revolving. En 2015, le ratio solvabilité (dette sur épargne brute) se bonifie. Il est désormais de 8,7 années, à comparer avec celui de 9,6 années correspondant à la moyenne des communes de 50-100 000 habitants.

Pour 2015, le compte administratif principal s'élève, toutes sections confondues :

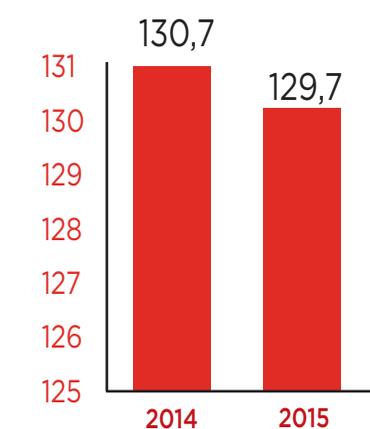
En recettes à 228 203 836,88 € dont 2 951 597,07 € de reports de fonctionnement ;

En dépenses à 224 789 182,07 € dont 26 169 438,58 € de reports d'investissement.

### Évolution des concours de l'État depuis 2012



■ Total concours  
■ DDU



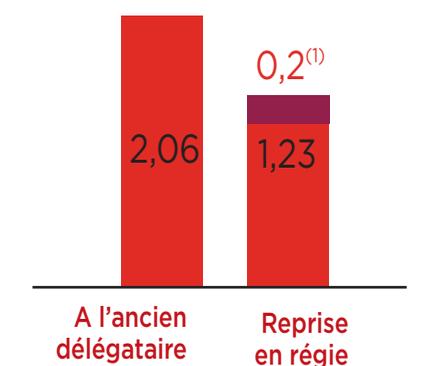
■ Dépenses de fonctionnement (en M€)

## Restauration scolaire : Un pari réussi

En 2015, la municipalité a choisi de remunicipaliser la restauration scolaire, pour un service de meilleure qualité aux jeunes Avignonnais. Une subvention d'équilibre a été versée pour 493 000€, correspondant au premier quadrimestre de l'année scolaire 2015/2016, conformément au budget principal.

**En extrapolant sur une année pleine, la subvention d'exploitation serait de 1,23 M€, à comparer aux 2,06 M€ versés auparavant au délégataire privé. Soit une économie de près de 800 000€.** L'objectif principal reste bien sûr l'amélioration de la qualité de service délivrée aux élèves.

### Comparaison du coût de la restauration scolaire en année plien (en M€)



■ Fonctionnement  
■ Investissement

<sup>(1)</sup> Consommés en 2016

## Travaux - Investissement

# La Ville sollicite l'aide de l'État et de la Région

Rénovation énergétique de l'école Louis Gros, mise aux normes « accessibilité » pour les handicapés, réalisation d'une piste cyclable sur le Tour des Remparts, rénovation de la piste d'athlétisme du stade Gillaudeaux : 4 dossiers pour lesquels la Ville sollicite l'aide de Fonds nationaux et régionaux.

La Ville d'Avignon sollicite l'aide du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL), un fonds d'un montant de 800 millions d'euros qui vise à obtenir un effet significatif sur l'investissement local, facteur de croissance et d'emploi. L'enveloppe régionale de ce SIPL est de 37,7 millions d'euros, destinée à accompagner les communes qui présentent un projet d'investissement en vue de réaliser des opérations liées à la transition énergétique, à la rénovation thermique des bâtiments, au développement des énergies renouvelables, à la mise en accessibilité des équipements pu-

blics, au développement des infrastructures en faveur de la construction de logements... Ainsi, la Ville d'Avignon sollicite l'aide de ce fonds pour les projets suivants : la mise aux normes accessibilité handicapés - AD'AP, la réfection des toitures et la rénovation énergétique de l'école élémentaire Louis Gros, l'aménagement cyclable du Tour des Remparts Sud, la rénovation complète de la piste d'athlétisme du stade Gillaudeaux. Concernant la rénovation thermique de l'école Louis Gros, la Ville sollicite également l'aide du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) pour l'année 2016.

## Énergie

# Compteurs « Gazpar » : une convention cadre avec GrdF

GrdF met en place un nouveau système de comptage du gaz naturel avec « gazpar », un compteur qui permet le relevé à distance des consommations des particuliers et des professionnels. D'un point de vue technique, ce projet concerne 11 millions de compteurs au niveau national. Sur Avignon, 21 100 compteurs sont concernés. La mise en œuvre de ce système poursuit deux objectifs majeurs : le développement de la maîtrise de l'énergie par la mise à disposition plus fréquente des don-

nées de consommation ; l'amélioration de la qualité de la facturation et de la satisfaction des consommateurs. La Ville d'Avignon étant propriétaire des compteurs, une convention cadre est signée avec GrdF fixant les modalités de déploiement de ces compteurs communicants. L'implantation des équipements techniques donnera lieu au versement d'une redevance par GrdF couvrant les frais de dépenses énergétiques de ces équipements.

## Environnement

# La Ville au cœur de l'appel à projets « villes respirables en 5 ans »



Le développement durable, la lutte contre la pollution et le réchauffement climatique, la promotion des modes de déplacements doux sont au cœur des préoccupations de la Ville.

Lancé en juin 2015 par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans » vise à faire émerger des mesures exemplaires pour l'amélioration de la qualité de l'air. La com-

munauté d'agglomération du Grand Avignon a été lauréate sur cet appel à projets avec 24 autres agglomérations. La Ville d'Avignon s'inscrit dans cette démarche à travers le portage d'opérations spécifiques : la réalisation d'une étude de préfiguration

d'une Zone de Circulation Restreinte ; la réalisation d'aménagement de magistrale piétonne ; la modernisation du parc de véhicules par l'acquisition de véhicules propres

## Culture

# Des nouveaux acteurs entrent en scène !

Près de 70 000 euros pour de nouveaux projets culturels : la Ville met en œuvre son plan « une nouvelle ambition culturelle pour Avignon ».

Le 23 mars dernier, la majorité municipale présentait au vote une délibération cadre qui refondait la politique d'accompagnement financier de la Ville en direction du secteur culturel : un nouveau partenariat pour les associations conventionnées, la mise en place du pass culture Avignon, une convention avec l'association culture Tech et la création d'un appel à projets pour les associations non conventionnées. Ce dispositif remplace le système de subvention de fonctionnement en cours jusqu'alors et permet de sortir de la logique de guichet pour s'engager dans une logique de projet. Ainsi, les associations culturelles non conventionnées avec la Ville ont été invitées à déposer un dossier présentant un projet dont les objectifs devaient répondre à ceux posés par la Ville :

- Renouveler l'offre culturelle ;
- Favoriser l'émergence de pratiques culturelles innovantes ;
- Élargir les champs des domaines d'expression artistique accompagnés par la ville ;
- Accompagner l'itinérance artistique et son développement dans l'espace public ;
- Renforcer les liens entre création artistique, population et territoire ;
- Inciter les acteurs culturels tant amateurs que professionnels à s'inscrire dans des démarches collectives, interdisciplinaires.

70 dossiers ont été déposés représentant tous les modes d'expression artistique dont 25 ont été retenus pour un montant total de 66 300 euros ! Sur ces 25 dossiers, 12 nouvelles structures, qui n'avaient jamais été soutenues par la Ville, seront accompagnées en 2016.

Ces projets sélectionnés viennent ainsi confirmer qu'une autre politique culturelle est possible : soutien à des créations spectacle vivant portées par des jeunes compagnies, initiatives et projets coopératifs initiés par des acteurs du monde des arts plastiques et vivants, événements ponctuels basés sur l'itinérance ou susceptibles de créer une animation en dehors de la période du Festival...

**Responsable de la publication :** Nathalie BONSIGNORI  
Service Communication - Ville d'Avignon  
T. 04 90 80 80 55 - Fax : 04 90 80 81 32

**Rédacteur en chef :** Philippe BRIDOUX-MARTINET  
T. 04 90 80 82 62  
philippe.bridoux-martinet@mairie-avignon.com

**Rédaction :** Philippe BRIDOUX-MARTINET  
**Directeur artistique :** Franck BUSCHARDT

**Conception graphique, mise en page :** Claude DA MOTTA

**Photographes :** Christophe AUBRY - Grégory QUITTARD

**Impression :** IPS Châteaurenard



# Les Avignonnais en haut de l'affiche



Aviron, avec la participation de Jérémie Azou aux prochains J.O (lire page 13), football féminin, avec le 1<sup>er</sup> titre de champion de district pour l'ACA, handball, avec le titre de champion de France pour l'équipe masculine de l'OGAHB, volley UNSS, avec les jeunes champions du lycée Robert Schuman, athlétisme, avec la belle saison d'ensemble du CSAMA : Avignon Actualités dresse un bilan non exhaustif des performances de nos sportifs.

Avignon compte 200 clubs et associations sportives rassemblant 15 000 licenciés. Stades, gymnases, piscines, pistes d'athlétisme, tatamis de judo, salles d'armes, patinoire, cours de tennis, agrès, sont chaque semaine le théâtre de performances éblouissantes ou de cruelles désillusions. Et en fin de saison, l'observateur met en valeur celles et ceux qui ont porté haut les couleurs de notre ville.

Commençons par notre porte-drapeau, Jérémie Azou, qui sera présent aux prochains J.O de Rio et que la Ville soutient ardemment (lire en page 13). Poursuivons avec l'une des belles surprises de l'année : la première place au championnat de District Rhône Durance de l'équipe séniors féminines de l'ACA (Avenir Club Avignonnais), qui accède ainsi au championnat de Ligue. Profitant



de l'effet Coupe du Monde, le football féminin est en plein développement et les Avignonnaises montrent le chemin de l'excellence ! Cette victoire leur a valu les honneurs de la Ville, Cécile Helle les recevant en mairie pour les féliciter. Grande satisfaction également pour deux autres sports collectifs : le volley UNSS et le handball. Pour le premier, les lycéens de Robert Schumann, animés d'une détermination farouche, sont devenus champions de France ! Même récompense pour les handballeurs de l'OGAHB, qui ont signé un véritable exploit en devenant champions de France de N3 avec 22 victoires sur 22 matchs joués.

Citons également le basket, avec la 2<sup>ème</sup> place de l'équipe féminine de l'ASBB (Avignon Sport Barbière Basket) et la 11<sup>ème</sup> place en N1 de l'équipe masculine du SAP (Sorgues Avignon Pontet Vaucluse), ainsi que le volley avec le maintien en DN1 de l'AVB après une belle saison (3<sup>ème</sup> du championnat).



Un grand bravo aux gymnastes de l'ANT et de l'EGA (Entente Gymnique Avignon) qui font preuve de régularité au plus haut niveau. Pour la première fois de son histoire, l'ANT présentait une équipe masculine en Nat 1 et une équipe de Nat 2 féminine les 27 et 28 mai à Albi. Mention spéciale à Ines Limongi, qui a créé la surprise en devenant vice-championne de France en « Nationale A 17 ans ». Pour sa part l'EGA a obtenu 54 podiums au cours d'une très belle saison, tant en gymnastique rythmique qu'en gymnastique féminine. Autre discipline phare du sport avignonnais, l'athlétisme (CSAMA) a offert quelques belles performances, aussi

bien collectivement qu'individuellement. Fantu Magiso Manedo (800 m senior élite) et Redouane Mejdoub (3000 m steeple senior) sont ainsi les seuls vauclusiens qualifiés pour les championnats de France qui se dérouleront au mois d'août. Chez les femmes, Sandra Saenz Tamayo, en Master 5000 m, termine 1<sup>ère</sup> au championnat de France.

Auteur d'une saison exceptionnelle l'an passé avec deux titres de champion de France en 100m et 200m, Oleg Garasymovitch a pu se mesurer au plus haut niveau en participant au championnat d'Europe où il a pris la 18<sup>ème</sup> place.

Enfin, ce tour d'horizon serait incomplet sans citer l'AEA (Association d'Escrime Avignonnaise), et notamment les juniors

au fleuret avec le duo Guillaume Biachi et Thibaud Mila, le JCM (Judo Club de Montfavet), qui excelle en Jiu-jitsu Fighting avec Omar El Kabir et Jiu-jitsu Brazilian avec Sami Hadji, ce dernier étant qualifié pour les championnats du monde, Johann Zarco, dont la saison est en cours en GP Moto 2, et le SOA XIII qui fête ses 100 ans cette année.





# Jérémie Azou, l'espoir fou des J.O

Le pensionnaire de la SNA, champion du monde du deux de couple poids légers en septembre dernier, participe aux prochains Jeux Olympiques de Rio avec une ambition affirmée : la médaille d'or. La Ville d'Avignon soutient ce champion hors du commun au palmarès époustouflant.

**E**n septembre dernier, sur le lac d'Aiguebelette, il est devenu champion du monde en deux de couple avec son compère Stany Delayre. L'Avignonnais était allé au bout de ses limites au point de devoir finir à l'infirmerie sous la tente à oxygène, après avoir arraché la victoire alors que son bateau était talonné par un équipage anglais. Ce jour là, Jérémie Azou avait conjuré le sort, prenant sa revanche sur 2012 quand son bateau avait terminé au pied du podium, sur 2013 quand Delayre avait dû déclarer forfait après avoir été percuté par un bateau et sur 2014, où le duo avait échoué de quelques mètres alors qu'il avait été sacré champion d'Europe. Après avoir frôlé le

sacre plusieurs fois, le duo touchait enfin le graal mondial. Au lendemain de ce titre, Jérémie Azou, qui avait été reçu par le Maire, avait déjà Rio en ligne de mire. Le deux de couple est l'une des rares catégories poids légers à avoir sa place aux J.O. Le rêve d'une médaille (d'or) olympique est en marche et le rameur avignonnais, qui sera cette fois-ci associé à Pierre Houin, a réussi un début de saison très encourageant qui laisse espérer un exploit. Il vient de remporter la Coupe du Monde pour la troisième fois consécutive, une première dans l'aviron français. Espérons qu'il continue sur cette lancée dans quelques semaines en surfant sur les eaux de Rio.

## Un palmarès époustouflant

Jérémie Azou évolue en équipe de France depuis 2005. Il était alors cadet. Depuis, il cumule les titres et les médailles d'or.

- 2 médailles d'or au championnat du Monde (2011 en skiff poids léger des moins de 23 ans, 2015 en deux de couple)
- 3 médailles d'or au championnat d'Europe
- 9 médailles d'or en Coupe du Monde (dont trois consécutives)
- 9 titres de champion de France bateau court
- 4 titres de champion de France bateau long
- Recordman du monde du skiff poids légers (6'46"93)

## Jérémie express

Né le 2 avril 1989 à Avignon. Taille : 1m78.  
Poids : 71 kg. Sport : aviron. Spécialité : deux de couple poids légers. Club : SNA. Profession : kinésithérapeute.

## Un compte à rebours sur le site de la Ville

La Ville d'Avignon soutient la participation de Jérémie aux J.O à travers plusieurs actions symboliques : une affiche géante qui seront placées sur la façade de l'Hôtel de Ville et un compte à rebours qui défilera sur le site Internet [avignon.fr](http://avignon.fr)

# Palais des Papes et Halles : des parcs de stationnement rénovés

Cécile Helle a inauguré fin juin la rénovation des deux parcs de stationnement dont l'exploitation a été confiée à Indigo. Cette rénovation placée sous le signe des nouvelles technologies, de nouveaux services et de l'électromobilité, entre dans le cadre de la nouvelle orientation de la politique de stationnement impulsée par la municipalité : nouveau périmètre, nouvelle grille tarifaire.



La Ville d'Avignon a confié à Indigo, le leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, la rénovation et l'exploitation des 2 parcs de stationnement Palais des Papes et les Halles, représentant près de 1 370 places. Indigo s'est vu confier la gestion des deux sites via un contrat de délégation de service public pour une durée de 28 mois, et a pris en charge l'intégralité du financement des travaux.

### Sécurité, propreté, mobilité

Le délégataire a mobilisé l'ensemble de ses compétences pour moderniser les parcs de stationnement et appor-

ter une solution à la hauteur des exigences de la Ville et des Avignonnais :

**L'accueil** : 12 salariés ont en charge l'accueil aux clients, ainsi que l'entretien et la sécurité. Des places spacieuses ont été aménagées pour les personnes à mobilité réduite près des accès et des places « famille » bien redessinées pour faciliter les déplacements.

**Réaménagement des parcours** : le délégataire a procédé à des travaux de peintures avec une signalétique aux couleurs de la marque, pour que les déplacements se fassent de la façon la plus fluide et agréable au sein des

deux parcs. Le guidage à la place a également été installé dans le parc de stationnement du Palais des Papes et permet aux automobilistes d'identifier facilement les emplacements vides ou occupés grâce aux lumières vertes ou rouges. Au parking des Halles, Indigo a mis en place un comptage dynamique des places de stationnement restantes, par niveau. Enfin, Indigo a installé le téléjalonnement des parkings dans l'agglomération en liaison avec les services de la ville : un comptage des places pour informer les automobilistes en temps réel de la disponibilité des places dans chaque parc.

**Modernisation du matériel de péage** : les automobilistes ont désormais la possibilité de régler leur stationnement par carte bancaire en sortie soit de façon traditionnelle soit en ayant recours au paiement sans contact via leur carte bancaire, leur carte abonné ou le télépéage.

### Les nouveaux services à la mobilité :

**Électromobilité** : les riverains qui possèdent un véhicule électrique ont désormais la possibilité de procéder au rechargement au sein des parkings. 2 bornes ont été installées au parc de

stationnement Palais des Papes et 1 borne est disponible au parc des Halles.

**Modes de transport alternatifs** : Des services d'autopartage et de covoiturage ont également été mis en place dont les emplacements réservés sont facilement identifiables grâce à des marquages au sol spécifiques. Des racks à vélos ont également été installés pour les riverains qui se déplacent quotidiennement ou occasionnellement avec ce mode de transport.

bue au rayonnement mondial de son œuvre.

### Une nouvelle orientation

Nouveau périmètre et nouvelle grille tarifaire : dans le prolongement du Plan de développement des modes doux/actifs, la Ville a impulsé une nouvelle orientation à sa politique de stationnement.

En effet, certaines mesures phares de ce Plan ont un impact direct sur le périmètre de stationnement rotatif payant. Cette réorganisation repose sur trois principes : favoriser le stationnement de longue durée (type domicile-travail) dans les parkings-relais situés en amont de la ville (et connectés à une

navette et/ou une magistrale piétonne) ; favoriser le stationnement de moyenne durée dans les parkings en ouvrage ; faciliter le stationnement de proximité de courte durée sur voirie (rendez-vous médical, personnes à mobilité réduite, achats spécifiques, desserte de résidents, visites...), le taux de rotation des véhicules étant alors dépendant de la contrainte réglementaire associée (durée, tarif) et du contrôle pratiqué.

### Le périmètre

Le nouveau périmètre du stationnement rotatif payant

contient des modifications importantes : extension à tout l'intra-muros, neutralisation de stationnement le long des remparts au profit de l'aménagement du cheminement doux/actif et de la sécurisation des stations bus-scolaires (Ligne et Oulle), création de deux nouvelles poches de stationnement payant, rue P. Mérindol et rue Jacques Tati (secteur du Tribunal).

### Les zones tarifaires

Trois familles tarifaires ont été créées (orange, jaune, verte) qui s'appliquent aux places existantes et aux

créations nouvelles.

Zone orange : tout l'intra-muros

Zone jaune : parking de l'Oulle (bas), rue Martin Luther King/chemin de Courtine Est (Mérindol), rue Jacques Tati

Zone verte : une partie de Saint-Ruf (*Desfond/Mireille*)

### Les tarifs

Pour faciliter leur lisibilité et poursuivre l'effort de cohérence, ils sont ramenés au 1/4 d'heure (pour mémoire la loi sur la consommation du 17 mars 2014 a rendu obligatoire la tarification au 1/4 d'heure dans les parkings en ouvrage

depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015). La nouvelle grille tarifaire est appliquée à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

### Les plages horaires

Elles sont uniformisées, dans un souci de simplification auprès des usagers et d'alignement avec les activités économiques.

Pour les 3 zones, les plages payantes sont 9h-12h et 14h-19h - ce qui est déjà le cas partout sauf aux allées basses de l'Oulle - du lundi au samedi compris, hors jours fériés et dispositions spécifiques

# Expression des groupes politiques

Le mois de juin voit arriver dans notre collectivité territoriale deux nouveaux directeurs très attendus : un pour la Sécurité Publique et un pour la Tranquillité Publique. Ils ont tous les deux le souci de la proximité, de la visibilité. Ils vont permettre que les droits à la sécurité, à la tranquillité, à la propreté dans notre ville soient de plus en plus respectés.

Nous le disions durant notre campagne : « pas de sécurité durable sans prévention, pas d'acte de violence sans sanction adaptée » Ces deux enjeux vont être menés de pair et cela nous permettra de vivre dans une ville de plus en plus sûre.

Justement : « vivre la ville », « Vivre ensemble » c'étaient des slogans de campagne ce sont aussi deux des quatre pôles du nouvel organigramme qui vient de sortir ; les deux autres pôles : « Paysages urbains » et un pôle « ressources ».

Voilà un organigramme en phase avec nos priorités politiques. Nous les affirmons, nous nous donnons les moyens de les mettre en œuvre et de fixer à l'administration une feuille de route claire. Elle pourra se mettre au service de la ville, se rapprocher de la population.

Elus nous sommes au travail depuis 2 ans et nous avons un pris connaissance des dossiers, réfléchi dessus, réglé l'urgence et préparé des propositions pour l'avenir ; nous aurons maintenant « l'outil » pour mettre en œuvre nos orientations, notre programme.

L'action municipale c'est à la fois des idées portées par une équipe politique choisie par la population et une communauté de fonctionnaires municipaux qui agissent conscients de leur mission de service public ; cela est plus facile et efficace quand les missions de chacun sont bien définies.

## Groupe « FRONT DE GAUCHE »

La préoccupation de la Mairie d'Avignon depuis 2 ans est d'harmoniser le développement territorial dans le respect de l'environnement par une mise en cohérence de l'urbanisme et des transports.

Dans ce contexte, sont prévus un renforcement de l'offre des transports en commun, la sécurisation et la continuité des itinéraires modes doux/actifs et le maintien de l'attractivité commerciale ainsi que du développement économique.

La Ville entend, en conséquences et comme elle l'a toujours affirmé, réduire le grand transit sur l'ensemble des zones densément peuplées comme le secteur de la rocade, éloigner le trafic restant au-delà des zones à forte densité de population.

Il est important également d'accélérer la réalisation de la LEO (liaison EST/OUEST), afin de permettre la jonction du tronçon actuel avec le réseau départemental du Nord des Bouches -du-Rhône.

Il est enfin important de mettre en place une stratégie de circulation pour accompagner la réalisation du Tramway ainsi que la mise en place de lignes de bus à haute fréquence.

La Ville sollicite à ce titre la réalisation à court terme d'une étude de circulation s'attachant aux impacts cumulés de ces principales réalisations.

La municipalité se préoccupe du bien être des Avignonnais et œuvre en ce sens.

## Groupe « RÉINVENTONS AVIGNON »

## Bon Festival, bonnes vacances et...bon Noël ??

Juillet revient, et avec lui le Festival, ou plutôt les Festivals, in et off, avec leurs centaines de spectacles, leurs milliers d'acteurs, leurs découvertes et leurs surprises, bonnes et moins bonnes. Une période où Avignon redevient rayonnante et dynamique. Un singulier contraste avec les autres mois de l'année, où la « politique culturelle » municipale enfonce de nombreuses structures dans la crise, et ne contribue hélas pas au rayonnement de notre ville... Mais c'est juillet, alors ne boudons pas notre plaisir.

C'est aussi pour nous l'occasion de vous souhaiter de bonnes et belles vacances d'été. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ne pourront pas partir, difficultés économiques obligent. Une raison supplémentaire de nous battre pour qu'Avignon retrouve toute son attractivité et puisse de nouveau attirer et créer des richesses, au bénéfice de tous. Avec la gauche au pouvoir, nationalement et localement, nous en sommes malheureusement loin. Mais à l'aube d'une année décisive pour notre pays, gardons espoir en l'avenir. Les Britanniques viennent de nous montrer qu'avec un vote, tout redevenait possible.

Dans quelques mois viendra le temps de vous souhaiter un joyeux Noël. Si nous en parlons maintenant, c'est parce que la récente décision de la mairie de supprimer sans concertation le marché de Noël nous interpelle et nous scandalise, comme c'est le cas pour de très nombreux Avignonnais et Montfavétains.

Cette décision n'est hélas que la suite logique d'une opération de déconstruction entamée dès 2014 avec l'exil de la crèche, puis des santonniers, loin de la Mairie et l'éclatement des chalets, avec les mauvais résultats que l'on sait...

Trop, c'est trop ! C'est pourquoi nous demandons le maintien du marché de Noël et, rêvons un peu, le retour de la crèche dans notre Hôtel de Ville et de nos santonniers Place de l'Horloge, au sein d'un marché encore plus beau !

## Groupe « AVIGNON DEMAIN »

# TRANS FORMATION

PRISON  
**SAINTE-ANNE**

**Projets pour une nouvelle vie**

Exposition du 15 juillet au 24 septembre, bibliothèque Ceccano  
du lundi au samedi : 12h30 - 18h *Fermeture les 6, 13, 15, 20 et 27 août*

BIBLIOTHÈQUE CECCANO, 2 bis rue Laboureur, Avignon



AVIGNON

avignon.fr